

**L'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Le député de Provencher (M. Epp) voudrait poser une question, mais comme le temps de parole du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) est expiré il ne peut le faire qu'avec l'accord unanime de la Chambre. La Chambre permet-elle au député de répondre à la question?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Laniel):** Je rappelle aux députés que cela prolongerait par le fait même le temps de parole du député.

**M. Epp:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au député. Il a dit que le caucus conservateur appuyait le premier ministre d'Alberta et, à titre de collègue manitobain, j'aimerais savoir comment il concilie la déclaration du premier ministre du Manitoba et celle du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Len Evans, qui a affirmé que l'énergie ne faisait pas défaut au Manitoba et que cette province devrait utiliser toute l'énergie qu'elle pouvait.

**M. Orlikow:** Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de contradiction entre les propos du premier ministre du Manitoba ou du ministre de l'Industrie et du Commerce et les miens. J'ai dit qu'il n'y avait pas de crise...

**Une voix:** Vous avez dit qu'il y en avait une. Vous voterez en faveur du bill.

**M. Orlikow:** J'ai dit qu'il n'y avait pas de pénurie de pétrole à l'ouest de l'Outaouais et c'est précisément ce qu'ont déclaré le premier ministre du Manitoba et le ministre de l'Industrie et du Commerce de cette province. Il y a, ou il peut y avoir, ou il y aura une pénurie dans les provinces à l'est de l'Outaouais. En tant que député de Winnipeg et membre d'un parti qui n'a pas un seul député à l'est de l'Outaouais et préoccupé d'une pénurie possible dans ces provinces, il me semble très étrange que les députés de l'opposition officielle qui compte une majorité de députés de Terre-Neuve, tous les députés de la Nouvelle-Écosse sauf un...

**Des voix:** Règlement!

**M. Orlikow:** ... et la moitié des députés...

**Une voix:** Il y en aura de Winnipeg la prochaine fois.

**M. Orlikow:** ... et même deux députés du Québec, ne semblent pas penser qu'il existe une crise. Ils ne paraissent pas imaginer l'éventualité d'une pénurie. Ils ne paraissent se soucier beaucoup si les citoyens de cette partie du Canada vont devoir en souffrir cet hiver. Monsieur l'Orateur, je conclus en disant que je me soucie du bien-être et des besoins de tous les Canadiens quelle que soit la région où ils vivent.

**Une voix:** Même l'Alberta!

**M. Orlikow:** Même de l'Alberta, monsieur l'Orateur. Et s'il y a possibilité de pénuries dans ces provinces, si le rationnement devait y devenir nécessaire, ou encore la répartition des approvisionnements, je suis entièrement

#### *Approvisionnement d'énergie—Loi*

disposé à accorder au gouvernement l'autorité dont il aura besoin dans ce cas. Ce ne serait guère dans l'intérêt des habitants de ces provinces, je pense, de confier la répartition du pétrole à l'Imperial Oil, à la Shell, à la Gulf ou même à l'ancien résident du Nouveau-Brunswick, M. K. C. Irving. S'il faut un organisme quelconque pour s'occuper de la répartition des approvisionnements insuffisants de pétrole, je préfère m'en remettre au gouvernement canadien, même à un gouvernement incompetent comme celui-ci, plutôt qu'aux compagnies multinationales.

**M. Charles E. Haliburton (South Western Nova):** Monsieur l'Orateur, comme le signalait un de mes amis, une réponse comme celle-là mérite un discours. Tous les députés ici sont sûrement convaincus ce soir de l'existence d'une crise au Canada. Il ne s'agit pas d'une crise de gaz mais d'une crise de confiance dans la Chambre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Haliburton:** La crise se concentre surtout dans le secteur à ma gauche et les discours qu'ils ont prononcés le prouve. Le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) a appuyé le gouvernement hier soir; ce soir, monsieur l'Orateur, il condamne précisément les politiques de ce gouvernement qui faisaient l'objet d'un vote de confiance hier. En entendant le discours qui vient d'être prononcé, on aurait pu croire que le débat de ce soir ne portait ni sur une crise de l'énergie au pays, ni sur une crise relative aux approvisionnements de pétrole, mais sur une résolution visant à remettre les compagnies pétrolières du Canada à leur place. Ce n'est pas de cela que la Chambre est saisie, monsieur l'Orateur. La question qui se pose à nous est de savoir si nous pouvons approuver ce que le gouvernement voudrait nous faire croire, c'est-à-dire qu'il s'agit du lancement d'une politique pétrolière nationale, d'une politique énergétique dont le caractère constructif et la continuité assureraient à nos concitoyens une énergie à des prix raisonnables pour les années à venir.

Jusqu'à présent, les réalisations du gouvernement, et je veux parler de 1963 à aujourd'hui, sont telles qu'il est impossible d'avoir la moindre confiance en l'aptitude du parti d'en face à établir une politique bénéfique pour le Canada. Pourquoi devrions-nous approuver des pouvoirs aussi étendus que ceux que confère cette mesure? Ces pouvoirs sont aussi étendus que ceux qui prévoyaient des mesures adoptées en temps de guerre car ils donneraient au gouvernement un contrôle absolu, toute latitude de choisir entre les compagnies, de favoriser des régions et de s'ingérer dans le déroulement normal du marché pétrolier. Sur quoi est fondée cette demande? Prévoit-on cette saison un déficit de 75,000 barils? C'est ce qu'on prévoyait un jour mais un autre ce déficit était de 200,000 barils.

Un autre jour, le Canada ne figurait pas sur la liste noire établie par l'Arabie Saoudite. Selon les renseignements que m'a fournis une compagnie pétrolière, ses responsables ont été informés par l'Arabie Saoudite que bien que le Canada ne figure sur aucune liste noire arabe aucune exportation de pétrole n'aurait lieu de ce pays vers le Canada. Ainsi, bien qu'on puisse dire que nous ne figurons sur aucune liste noire, ce serait nous bercer d'illusions que de le croire car les consommateurs ont besoin d'aide.